



Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**ATELIER SUR LA TRANSPARENCE
LUNDI 30 OCTOBRE-MARDI 31 OCTOBRE 2017**

PROJET DE PROGRAMME

Note du Secrétariat¹

Révision

1. Le Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce organise un atelier sur les dispositions relatives à la transparence de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS), qui se tiendra à Genève (Suisse) les 30 et 31 octobre 2017. Cet atelier sera suivi de réunions formelles et informelles du Comité SPS qui se dérouleront jusqu'au vendredi 3 novembre 2017. Tous les représentants des Membres, observateurs et organisations ayant le statut d'observateur sont invités à participer à l'atelier sur la transparence ainsi qu'aux réunions du Comité SPS qui y feront suite.
2. On trouvera dans le document G/SPS/GEN/997/Rev.7 des renseignements sur cet atelier. Avec l'aide financière du Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement (FGASPDD), l'OMC parrainera la participation d'une quarantaine de fonctionnaires de pays en développement Membres et observateurs à l'atelier. Le Secrétariat a sélectionné les participants à parrainer parmi les candidatures des fonctionnaires responsables de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence.
3. L'atelier se veut hautement interactif et pratique et inclura une formation sur l'utilisation du Système de gestion des renseignements SPS (SPS IMS) amélioré et du Système de présentation en ligne des notifications SPS (SPS NSS), ainsi que sur le système d'alerte pour les notifications SPS et OTC (ePing). Les délégués souhaitant participer aux séances pratiques sont invités à apporter leur ordinateur portable.
4. L'atelier offrira également un cadre de discussion et d'échange de données d'expérience concernant les faits nouveaux, les difficultés et les pratiques en matière de transparence dans le domaine SPS. En outre, il sera aussi l'occasion de poursuivre les discussions sur la transparence dans le cadre du quatrième examen de la mise en œuvre de l'Accord SPS.
5. La présente version révisée du projet de programme prend en compte les observations des Membres reçues après la réunion du comité de juillet 2017.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

LUNDI 30 OCTOBRE 2017**10 heures-10h15****Remarques liminaires**

Aperçu de l'atelier et de ses objectifs

10h15-10h45**Séance 1: introduction**

Intervenant: Secrétariat de l'OMC

Aperçu des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence et des décisions du Comité/décisions ministérielles pertinentes

10h45-11h15**Séance 2: Sources des renseignements SPS de l'OMC**

Intervenant: Secrétariat de l'OMC

- Documents en ligne; système d'alerte ePing pour les notifications SPS et OTC; I-TIP
- Portail SPS + présentation de la version améliorée du système SPS IMS

11h30-13h30

Les participants seront répartis en 3 groupes: i) anglophones; ii) francophones; et iii) hispanophones.

Séance 3: séance pratique sur l'utilisation du système SPS IMS amélioré

- Exercice pratique sur le système SPS IMS

Séance 4: séance pratique sur l'utilisation d'ePing

- Exercice pratique sur le système ePing

13h30-15 heures Pause-déjeuner**15 heures-15h30****Séance 5: nouvelles obligations de facilitation des échanges dans le domaine SPS**

Intervenant: Direction générale suédoise du commerce extérieur, Suède

15h30-16 heures**Séance 6: mise en œuvre des dispositions relatives à la transparence**

Intervenant: Secrétariat de l'OMC

Présentation du niveau de mise en œuvre par les Membres des dispositions et décisions relatives à la transparence (G/SPS/GEN/804/Rev.10)

16 heures-16h20**Séance 7: aperçu du système SPS NSS amélioré**

Intervenant: Secrétariat de l'OMC

- Comment fonctionne l'application de présentation en ligne des notifications?
- Présentation de la plate-forme SPS NSS améliorée: ce qui a changé.

16h30-18 heures**Séance 8: séance pratique sur l'utilisation du système SPS NSS amélioré**

Les participants seront répartis en 3 groupes: i) anglophones; ii) francophones; et iii) hispanophones.

- Introduction: comment utiliser le système SPS NSS amélioré et comment remplir un formulaire de notification
- Exercices pratiques sur le système SPS NSS

MARDI 31 OCTOBRE 2017

10 heures-10h15

Remarques liminaires

10h15-13 heures

Séance 9: échange de données d'expérience nationales et meilleures pratiques en matière de consultations publiques

Partie 1: modèles et mécanismes pour la consultation publique dans l'élaboration des règles SPS

Au cours de cette séance, les travaux internationaux pertinents dans le domaine de la consultation publique, au niveau du processus d'élaboration des règles, seront présentés.

Intervenants: à confirmer

- OCDE: à confirmer
- Banque mondiale: à confirmer
- APEC: à confirmer

Partie 2: expériences nationales en matière de consultation publique

Au cours d'une table ronde, les intervenants de cette séance échangeront leurs données d'expérience en matière de gestion des consultations publiques lorsque des règles SPS sont élaborées.

Intervenants: à confirmer

Partie 3: vues du secteur privé (à confirmer)

Au cours de cette séance, des représentants du secteur privé échangeront leurs données d'expérience en matière de participation à des consultations publiques et/ou des intervenants des pouvoirs publics échangeront les leurs en matière d'interaction avec le secteur privé.

Intervenants: à confirmer

13 heures-14h30 Pause-déjeuner

14h30-16h15 (14h30-15 heures: séance plénière, 15 heures-16h15: réunions en groupes)

Séance 10: comment faire pour améliorer la mise en œuvre et les avantages des dispositions SPS relatives à la transparence?

Les sujets ci-dessous feront l'objet d'une brève introduction en séance plénière. Les participants seront ensuite répartis en groupes pour discuter davantage d'un ou de plusieurs de ces sujets:

Intervenant: à confirmer

- Critères de décision: que faut-il notifier et quand

Intervenant: à confirmer

- Identifier et cibler les parties prenantes intéressées

Intervenant: à confirmer

- Comment gérer le volume des notifications appelant des observations

Le temps consacré à ces discussions en groupes sera d'environ une heure.

16h30-17h30 – Comptes rendus des discussions en plénière

Les rapporteurs de chaque groupe feront rapport en séance plénière (5 minutes chacun). Les participants seront ensuite invités à poser leurs questions et à formuler leurs observations.

17h45-18 heures

Séance 11: Conclusion